

(Traduction)

REPRÉSENTANT COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS  
BUREAU EXÉCUTIF DU PRÉSIDENT  
WASHINGTON, D.C. 20506

Le 16 août 1991

Monsieur Marc Brault  
Chargé d'affaires a.i.  
Ambassade du Canada  
501 Pennsylvania Avenue, N.W.  
Washington, D.C. 20001

Monsieur Brault,

J'ai l'honneur de me reporter aux discussions tenues aux niveaux des fonctionnaires et des ministres concernant l'accélération de la réduction des droits applicables à certains produits aux termes de l'Article 401.5 et de l'amendement des règles 2, 3 et 4 de la Section III de l'Annexe 301.2 du Chapitre 3 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

J'ai l'honneur de proposer que la liste de mise en oeuvre ci-jointe, et les listes de réduction accélérée qui seront jointes à votre réponse, soient considérées comme partie intégrante de l'Accord de libre-échange, qu'elles remplacent à compter du 1er juillet 1991 les listes de mise en oeuvre prévues dans l'Accord relativement auxdits produits et qu'elles prévalent sur celles-ci.

J'ai aussi l'honneur de proposer que les règles 2, 3 et 4 de la Section III de l'Annexe 301.2 du Chapitre 3 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis soient supprimées et cessent de s'appliquer le 1er janvier 1992.

J'ai en outre l'honneur de proposer que cette lettre et la liste y jointe qui, sous réserve de vérification, font également foi en français et en anglais, de même que votre réponse et les listes y jointes, constituent entre nos deux Gouvernements un accord modifiant l'Accord de libre-échange. Cet accord entre en vigueur à la date de votre réponse.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, les assurances de ma plus haute considération.

(signé)  
M.A. Brault  
Chargé d'affaires a.i.